

Les interventions auprès des enfants travailleurs au Burkina Faso: espace de transformation ou de reproduction des normes et pratiques locales sexuées ?

Joséphine WOUANGO

***Dr en Sciences politiques et sociales
Centre PÔLE-SuD, Université de Liège (Belgique)***

Journée Scientifique POLE SUDS/CEPED, le 05 juin 2012

I. Politiques et acteurs de la lutte contre le "travail des enfants" au Burkina Faso

1.1. « Problématisation » et « publicisation »

1.2. Les acteurs de l'action publique de la lutte abolitionniste

II. Enfants des mines, le genre et le projet triennal de lutte contre le travail des enfants

2.1. Filles et garçons dans les mines artisanales

2.2. L'approche « genre » dans la lutte contre le travail des enfants

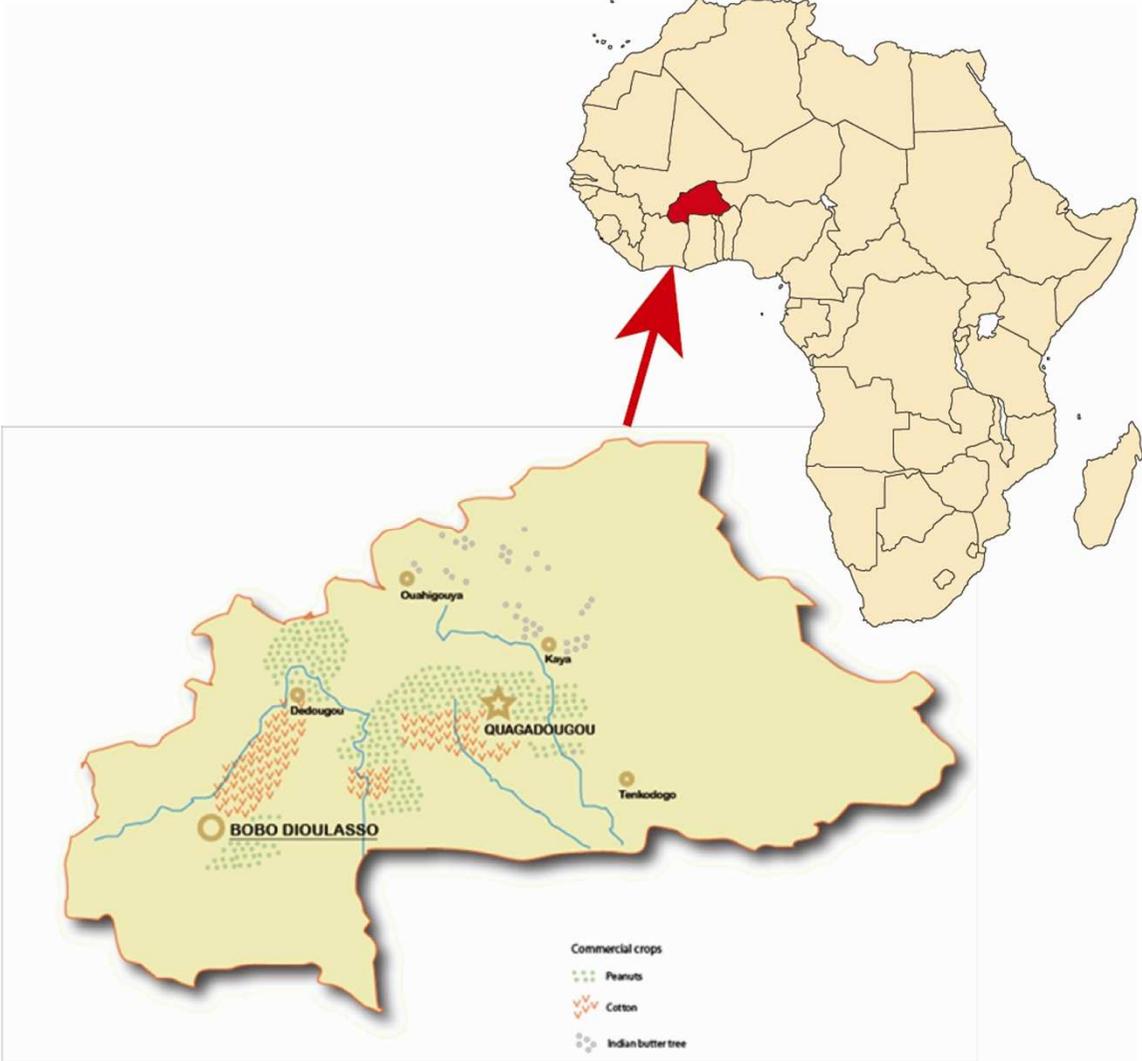
2.3. Le projet triennal

2.4. Les pratiques et les réponses effectives du projet

2.5. Le « genre » : intégré ou occulté ?

=> Lien avec l'argumentaire du séminaire

Le Burkina Faso



I. Politiques et acteurs de la lutte contre le "travail des enfants" au Burkina Faso

1.1. « Problématisation » et « publicisation »

- Passage d'une condition à un problème
- Passage de la sphère privée à la sphère publique
- Approche socio-historique de la lutte au Burkina Faso : longue relégation du problème, engouement récent pour l'élimination (1990 puis 2000)
- Mobilisation d'une diversité d'acteurs, nationaux et internationaux, publics et privés contre « l'intolérable » (Fassin & Bourdelais, 2005)
- Alignement sur le discours de condamnation, appel à l'urgence de retirer les enfants des travaux dangereux.

1.2. Acteurs de l'action publique de la lutte abolitionniste



Autres Ministères : Droits humains, Enseignements supérieurs, Promotion de la femme, etc.

II. Les enfants des mines, le « genre » et le projet triennal

2.1. Filles et garçons dans les mines artisanales

- Les mines (et carrières) d'exploitation artisanales comme « pires formes » de travail des enfants par excellence (cf. le Décret de 2009 sur les travaux dangereux)
- 210 sites de production aurifère artisanale, en 2009
- Les projets de retrait d'enfants travailleurs ciblent en priorité ce secteur
- Travail de la mine : pensé comme activité masculine, mais de nombreuses filles/femmes en activités (concassage, tamisage, lavage, extraction de l'or, etc.)
- 19.871 enfants recensés dans les mines et carrières de 5 régions, 48% de filles et 52% de garçons (MASSN-Unicef, 2010).

2.2. L'approche « genre » dans la lutte contre le travail des enfants

- Interroger la place du genre dans les actions d'élimination des « travaux dangereux » exercés par les enfants burkinabè
 - Atteindre filles et garçons dans la lutte contre le travail des enfants, tenir compte de la vulnérabilité des filles, des contraintes spécifiques qu'elles subissent (types de violences dans les mines)
 - Être attentif à l'égalité (et à l'équité) entre les sexes dans les solutions proposées à la « population cible » => aborder systématiquement les inégalités entre les sexes dans la lutte contre les pires travaux des enfants
 - Agir sur les normes et valeurs locales de légitimation des pratiques d'assignation des rôles sexués
- ⇒ Programme IPEC (2001) : égalité entre les sexes, filles au travail comme « cible » prioritaire (Haspels & Suriyasarn, 2005).

2.3. Le projet triennal

Une ONG nationale fait de l'élimination du travail des enfants dans les mines...son champ d'action prioritaire

- Projet a ciblé les enfants travailleurs des mines artisanales du Sahel et du Nord
- But de retirer les enfants : “le travail des enfants dans les mines est un grand problème qui doit être traité en toute urgence”



2.4. Pratiques et réponses effectives du projet

Deux catégories de réponses :

- * (Ré) insertion scolaire
- * Réinsertion socioprofessionnelle des enfants

Le **processus** qui accompagne le retrait des enfants vers les ateliers d'apprentissage :

- campagne de communication dans les mines, sélection des enfants à retirer selon les critères de l'ONG
- prise en compte des conditions de vie de l'enfant mais également, et surtout, du budget du projet
- listing des métiers disponibles, orientation (ou choix de l'enfant) du métier à apprendre et la formation dont la durée varie selon le type de métier.

2.4.1. École pour “tous”

- Les moins de 10 ans
- Bisongo (informel) et école formelle
- Garçons et filles inscrits dans des écoles communautaires et publiques
- Tentative de respecter parité fille/garçon, mais sans garantie...

Les jeunes scolarisés

- Deux camps sur le sujet de l'école pour “tous”
- Mêmes alternatives imaginées
- Demande scolaire: école de formation à un métier, écoles techniques => peu disponible et coûteuses.

2.4.2. Formation pour “tous”, mais différenciée

- Différents types de métiers : mécanique cyclomoteur, menuiserie bois, soudure, coiffure, couture, broderie, saponification, etc.
- Cours d’alphabétisation pour soutenir l’apprentissage
- Formation professionnelle dispensée aux filles et aux garçons
- Tentative de toucher équitablement filles et garçons
- Stratégies de prise en charge des enfants travailleurs des mines burkinabè sont peu diversifiées, les alternatives de formation deviennent saturées
- Apprentissage de métiers sexuellement distribués
- Formation dite masculine versus série “C” pour les filles

2.5. Le « genre » : intégré ou occulté ?

- Approche du projet essentiellement abolitionniste : l'élimination du travail de tout enfant est prioritaire, le genre reste secondaire
- Réponses proposées plutôt globales, se subdivisant en « métier pour fille » et « métier pour garçon »
- Reproduction des métiers selon la division sexuée du travail dans les régions
- Peu de considération du vécu différentiel (fille/garçon) du travail dans les mines
- Pas d'interventions « sexo-spécifiques », par exemple stimuler pour les filles de métiers autres que de série "C"
- Focalisation sur l'objectif abolitionniste: sortir les enfants des mines à « tout prix »

Conclusion

- Solutions globales offertes par l'intervention du projet : construction de réponses globales pour des enfants ayant des trajectoires familiales, socio-économiques et de genre largement différentes et distinctes
- Une lutte abolitionniste sur deux fronts ?
- Contre le travail des enfants d'une part, agir sur les rôles sexués pour la promotion de l'égalité de genre dans la société burkinabè en rapport avec les alternatives offertes aux enfants, d'autre part
- Projet triennal et l'engouement récent contre le travail des enfants demeurent abolitionnistes, considération de genre à la marge.

Merci de votre attention

Josephine.wouango@ulg.ac.be